



Le P'tit Echo Espartignacois

Octobre 2020



Le Conseil Municipal lors de l'élection du Maire et des adjoints le 04 juillet 2020

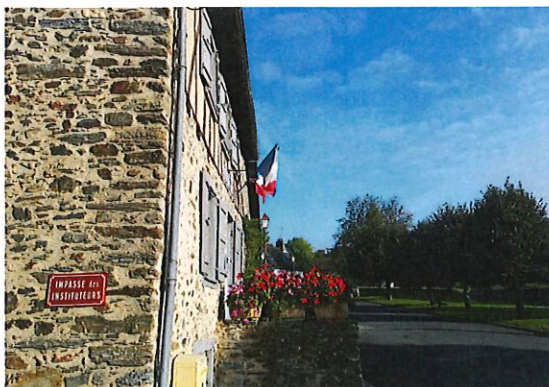
Au 1er rang, de gauche à droite :

Lucien DEMICHEL, 1er adjoint; Jean-Michel FAUGERAS, Maire ;
Alain TRASSOUDAINE, 3ème adjoint

Au 2ème rang de gauche à droite :

Bernard GAST, Lucien JUGE, Jean-François ALLANIC, Sabine BESSE ,
Olivier LACROZE, 2ème adjoint; Sandrine FROMENTOUX, Julien DUVAUCHELLE

Mme Françoise CHATEGNIER n'a pas souhaité paraître sur la photo.



HORAIRES DU SECRETARIAT

Lundi et Vendredi : de 9 h à 12 h 30
Mardi, mercredi, jeudi : de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h
Samedi : de 9 h à 12 h

Pour nous joindre :

☎ 05 55 73 23 02 ou 09 75 67 08 73

Email : mairie.espartignac@wanadoo.fr

Site internet : www.espartignac.correze.net

Editorial du maire

Chères Espartignacoises et chers Espartignacois, chers amis,

Nous avons retrouvé la rotative et son conducteur pour élaborer le petit journal.

Je viens tardivement vous remercier d'avoir fait partie des communes qui ont voté massivement aux élections municipales du 15 mars 2020 et au 2ème tour du 28 juin 2020.

Je remercie tout particulièrement les électeurs qui nous ont largement placé en tête de ces deux tours de scrutin.

Le COVID 19 a bien perturbé cette élection et c'est ainsi que nous n'avons pas pu travailler avant le 6 juillet 2020 d'autant plus que Madame le Maire n'a pas souhaité faire le point avec moi sur les dossiers en cours, ce qui se fait traditionnellement de façon démocratique.

Une partie de sa liste a déposé un recours au Tribunal Administratif de Limoges pour annuler notre élection sous prétexte qu'une candidate de notre liste n'était pas éligible sur notre commune. (Je pense que cette équipe nous a largement sous estimé)

Nous nous sommes présentés devant le Juge pour défendre notre dossier le 17 septembre. Ce fut assez facile car les plaignants n'étaient ni présents ni représentés à cette audience. Le délibéré du 30 septembre nous a donné raison.

Voilà donc un peu plus de cent jours que nous sommes aux manettes et nous avons pu travailler sur les dossiers les plus urgents tels que la commande du columbarium et du jardin du souvenir qui seront terminés fin janvier et la négociation du terrain pour l'agrandissement du cimetière (Nous avons vendu la dernière concession depuis quelque jours.)

« Il est donc interdit de mourir à Espartignac si vous n'avez pas de concession ! »

Un diagnostic thermique des bâtiments communaux va se faire en début d'année ce qui nous permettra à terme ,et après des travaux d'isolation de faire de substantielles économies sur le chauffage.

J'ai demandé un délai de 3 mois pour étudier la nécessité de construire une deuxième salle polyvalente.

Après analyse, vous serez consultés par référendum pour donner votre opinion sur ce sujet , ce qui me paraît la façon la plus démocratique.

La salle communale d'ESPARTIGNAC mérite une rénovation qui est chiffrée à 150 000 € par l'équipe précédente. J'espère diminuer cette évaluation largement surestimée.

Un autre point d'actualité me contrarie fortement, l'élargissement des routes communales mal expliqué à nos administrés.

Une entreprise avait proposée de faire cet élargissement à 2 € le mètre linéaire. Ce prix était attractif mais chaque chose a un vrai prix et cette entreprise n'est pas revenue depuis 2 ans et pour cause, elle n'existe plus.

Deux ans se sont passés depuis (Quel temps perdu !)

Depuis notre élection, nous avons contacté une autre entreprise qui n'attend pas après nous pour travailler. Nous avons obtenu un prix de 5.70 € TTC broyage et nettoyage compris.

Ils feront ce travail sous notre surveillance si le déploiement de la fibre n'est pas réalisé par l'entreprise titulaire du lot.

Encore une preuve que la majorité précédente n'était pas à la hauteur du mandat que vous leur aviez confié.

Je vous confirme qu'aucune route communale ne sera regoudronnée si cet élargissement n'est pas réalisé convenablement. Ce sont des travaux extrêmement chers et c'est votre argent qui finance ces dépenses souvent éphémères.

Voilà mes chers concitoyens un aperçu de l'état de notre commune et il est plus facile de faire construire un city-stade super visible qui ne sert à personne ou presque que de travailler sur les vrais problèmes qui s'imposent à nous tous.

Je vous assure que vous pouvez compter sur moi et mon équipe pour traiter, pendant notre mandat, tous les points proposés dans notre programme du 15 mars 2020.

Jean-Michel FAUGERAS



La Vie de la Commune

Monsieur le Maire ainsi que tous les conseillers de l'équipe municipale en place, définitivement à ce jour, sont heureux de retrouver toutes les Espartignacoises et Espartignacois dans ce nouveau numéro de votre bien aimé journal « le P'tit Écho Espartignacois ». Ce dernier étant tant regretté par ses habitants, c'est pour cette raison que nous avons décidé de le remettre en place avec un exemplaire par semestre, voire plus en cas d'actualité chargée sur votre commune d'Espartignac. Nous sommes donc heureux de vous dévoiler ce nouvel exemplaire qui représente un lien entre les habitants de notre commune.

A la grande surprise de toute l'équipe « Tous motivés pour l'avenir d'Espartignac », le tribunal administratif de Limoges a enregistré en date du 1^{er} juillet 2020, après le second tour des élections, une demande d'annulation des opérations électorales qui se sont déroulées les 15 mars 2020 et 28 juin 2020 de la part d'une partie de la liste adverse, menée par monsieur Martin ROY pour le motif suivant : Une des candidates inscrites sur la liste « Tous motivés pour l'avenir d'Espartignac » était inéligible. La surprise fut d'autant plus grande que l'on parle d'une candidate qui n'était même pas présente au second tour.

La liste de monsieur Martin ROY qui prônait l'ouverture d'esprit et l'engagement de sa candidate du second tour pour s'associer pleinement aux travaux de la nouvelle équipe municipale pensait sûrement dans cette démarche apaiser les tensions de la commune.

Nous sommes donc allés plaider notre cause le 17 septembre 2020 devant le Tribunal Administratif de LIMOGES, les requérants de ce recours brillants par leur absence à cette audience.

Après délibéré, il en résulte que la protestation de la liste «Espart'avenir », représentée par monsieur Martin ROY a été rejetée, et nous pouvons donc continuer sereinement notre mandat, même si la nouvelle équipe s'était déjà mise au travail.

Secrétariat de Mairie

Les élus et la population d'Espartignac ont beaucoup apprécié le retour du secrétaire de Mairie Francis VERGNAUD après une longue absence. C'est un élément essentiel de notre commune qui connaît les dossiers dans leurs moindres détails.

Nous lui souhaitons de continuer avec nous de nombreuses années.

Santé



Suite à la sollicitation de Monsieur le Maire, et avec la complicité de Sandrine FROMENTOUX, le Docteur ROSU Camélia, médecin généraliste au Lonzac, a accepté d'intervenir sur notre commune dans de nombreuses familles.

Téléphone : 05 55 98 92 55

Ayant été de nombreuses fois interpellée par les habitants au sujet de la **construction de la salle de Ceyrat**, la nouvelle équipe municipale a décidé d'organiser un référendum afin d'interroger l'ensemble de la population de la commune sur le devenir de ce projet et de savoir si vous désirez que celui-ci soit maintenu ou abandonné. Vous allez donc recevoir dans vos boîtes aux lettres les formalités et informations concernant ce vote démocratique qui aura lieu le 29 novembre 2020.

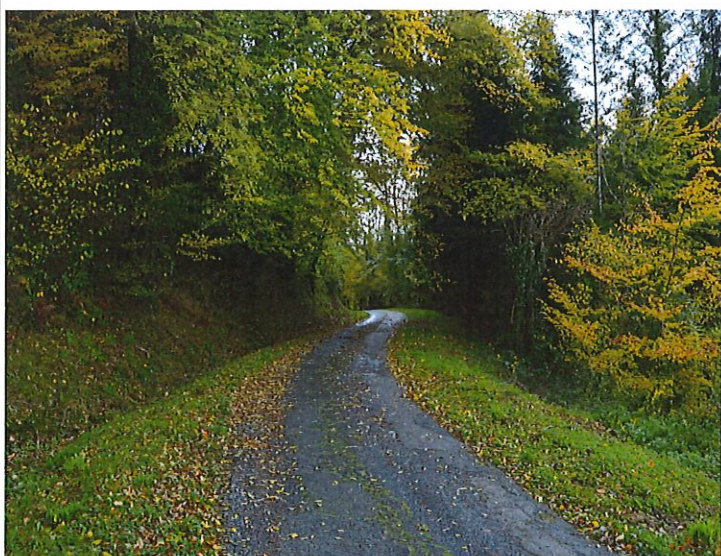
Suite à la dégradation sanitaire et à la décision de re-confiner l'ensemble du pays, nous ne pourrons donc effectuer comme c'était prévu le référendum concernant la salle de Ceyrat. L'équipe municipale envisage donc d'autres solutions. L'ensemble des habitants recevra donc prochainement des informations à ce sujet. Nous rappelons à l'ensemble de nos concitoyens que dans cette période trouble, vous pouvez contacter la mairie si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer pour effectuer vos courses ou récupérer des médicaments.

Suite au programme lancé par le conseil général de la Corrèze « **100 % fibre 2021** » les opérateurs exigent un justificatif de domicile avec adresse à l'appui de la demande de raccordement, ce qui impose une numérotation et nomination des rues dans nos communes rurales bien souvent inexistante.

La numérotation et l'adressage des rues de la commune d'Espartignac sont maintenant terminés. LA POSTE a amené son aide dans ce chantier avec qui la commune avait signé une convention pour une aide à la numérotation. Les panneaux de nom de rues ont été posés au mois de septembre par la société PROX et par quelques conseillers de la mairie. Nous rappelons à tous que les plaques numérotées pour vos habitations sont toujours disponible en mairie, et **nous vous invitons à venir les retirer au plus vite pour les retardataires.**

Déploiement de la Fibre sur la commune : Quelques difficultés de compréhension sont apparues avec certains de nos concitoyens suite au déploiement de la fibre. La société SCOPELEC est dans l'obligation de planter des poteaux supplémentaires sur certains secteurs et ne peut passer dans des gaines non homologuées, non répertoriées ou fantôme. Après de nombreuses recherches effectuées par la commune, il s'avère que la fibre ne peut être enterrée sur certaines parties de la commune. Il faut bien comprendre que ce n'est pas la commune qui est demanderesse de poteaux bois, et que nous n'avons aucun pouvoir de décision.

ELAGAGE



Bon nombre d'entre vous ont reçu un courrier pour élaguer, avec une date butoir qui peut vous paraître courte. Cela est dû, d'une part à la défection de l'entreprise SE-QUOIA qui avait été mandatée il y a deux ans, du manque de recherches d'une solution alternative et d'autre part au fait que la fibre doit être posée courant octobre. Il y a des sections où la fibre est déjà posée. Dans l'urgence, nous avons trouvé une entreprise qui n'intervient que si la fibre n'est pas posée, d'où la date butoir.

Faute d'élagage suffisant ou non réalisé, le goudronnage prévu de la route de la Salesse n'a pas été réalisé cet automne. L'élagage sur l'ensemble de la commune est essentiel pour la durée de nos voies communales car nous ne pouvons que vous rappeler les montants importants que représentent ces travaux d'entretien.

Travaux

Vos élus ont pris la pelle afin de procéder à l'**entretien du chemin du Bois la Fleur, et du chemin qui descend à la station de pompage**. Les trous et ornières ont donc été bouchés (42 tonnes de cailloux ont été réparties), et force est de reconnaître que ces derniers ont mis du cœur à l'ouvrage. En effet il a été créé des déversoirs d'orage en cas de fortes pluies.



Ils ont également effectué l'**entretien de certains chemins de randonnées** qui en avaient grandement besoin afin de permettre aux randonneurs d'en profiter pleinement.

Suite au dégât des eaux dans le **logement du presbytère**, les élus ont effectué le déblaiement des gravats. Les travaux de réparation et d'isolation ont été effectués et suite au travail de finition de Cyril, notre employé communal, ce logement est donc à nouveau habitable.

Dans l'obligation d'**agrandissement du cimetière**, l'équipe municipale est rentrée en contact avec la propriétaire du terrain qui jouxte le cimetière. Nous l'avons rencontrée et une proposition écrite lui a été faite afin d'acquérir cette parcelle et donner de la place pour de nouveaux emplacements suite à la vente de la dernière concession disponible de notre cimetière. Après visite du cimetière, la municipalité envisage de lancer une procédure de reprise des concessions qui sont à l'abandon. Certains d'entre vous auront sûrement vu les panneaux sur les tombes concernées. Si vous connaissez certaines de ces familles, merci de leur demander de prendre contact avec la mairie.

Suite à une délibération du conseil municipal, **Il a été voté la construction du columbarium**. La construction de ce dernier débutera en fin d'année. Ce dernier sera composé de neuf cases pouvant contenir chacune quatre urnes, un jardin du souvenir et une stèle pour graver le nom des défunts de façon uniforme.

Nous avons demandé un **diagnostic thermique des bâtiments communaux** afin de pouvoir d'ores et déjà prévoir ceux qui sont très énergivore. Ce diagnostic nous permettra d'étaler les travaux d'isolation nécessaires avec l'aide du Conseil Départemental sur le plan de 2021-2023.

Les élections de la **communauté de communes du Pays d'Uzerche** ont été effectuées le 08 juillet 2020.

A été élu à la présidence Mme Catherine CHAMBRAS, 1^{er} vice-président Bernard ROUX, 2^{ème} vice-président Michel PLAZANET, 3^{ème} vice-président Jérôme SAGNE, 4^{ème} vice-président Corinne BOUYASSE, 5^{ème} vice-président Jean-Jacques CAFFY.

La présidence du **syndicat Puy des Fourches-Vézère** est assurée par M. Jean-Jacques LAUGA, 1^{er} vice-président Jean-Paul GRADOR, 2^{ème} vice-président Micheline GENEIX, 3^{ème} vice-président Romuald RHODES, 4^{ème} vice-président Jean-François LABBAT.

Assainissement collectif:

Nous ne pouvons que féliciter les habitants de Ceyrat qui sont reliés à l'assainissement collectif pour leur civisme.

Il serait bien que les habitants du bourg prennent exemple car on vous rappelle que le tout-à-l'égout ne doit recevoir que du papier toilette.



La commune organise pour le printemps 2021, un **concours de maisons fleuries et jardins potagers**. Dans le souci et dans cette époque morose, de donner un peu de couleur, nous ferons ce concours de fleurissement en trois parties

1^{ère} : Les maisons

2^{ème} : Les parterres

3^{ème} : Les jardins potagers

Cette activité est supervisée par Monsieur Alain TRASSOUDAIN. Le jugement se fera fin juin 2021.

Merci de vous inscrire à la mairie au 05 55 73 23 02 avant fin avril 2021.

Ecole

La rentrée des vacances de Toussaint aura lieu avec de nouvelles règles sanitaires renforcées. Il est rappelé que les enfants devront être porteur d'un masque à partir de 6 ans. La commune met tout en œuvre afin de pouvoir mettre en place ces nouvelles mesures, qui sont plus contraignantes surtout en ce qui concerne la cantine.

Nos élèves ne pourront plus aller à la piscine car cette activité est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

La cuisine de la cantine scolaire fonctionne avec du matériel largement obsolète pour travailler dans des conditions normales. Un seul exemple parmi tant d'autres : le four de cette cuisine a plus de vingt ans et ne permet pas de cuire plus deux plats en même temps pour un effectif de 23 à 28 écoliers. Le conseil municipal sera saisi afin de palier à cette carence dans les meilleurs délais. Nous avons d'ores et déjà changé sa friteuse qui était une petite friteuse de deux litres pour une friteuse professionnelle avec deux bacs séparés qui lui permet de faire une fournée pour tous les élèves en même temps.

Nous avons aussi fait faire un placard afin de permettre à notre cantinière de pouvoir ranger son stock de produits secs dans de bien meilleures conditions pour elle.

Centre Communal d'Action Sociale

Chers habitants, le CCAS est dans l'obligation d'annuler le repas des anciens pour cette année.

Devant la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19, nous ne pourrons pas vous accueillir sereinement suite aux restrictions sanitaires décidées par notre exécutif.

Après concertation, les membres du CCAS ont donc décidé pour cette année 2020 d'élaborer des paniers garnis pour les habitants de la commune âgés de plus de 70 ans. Afin de pouvoir épauler au mieux et dans la mesure des moyens de la commune, nous sommes tombés d'accord de garnir ces paniers par le maximum de produits locaux. Monsieur le maire remercie d'ailleurs chaleureusement toutes les personnes ayant participé à l'élaboration des paniers, ainsi que les membres du CCAS pour le temps donné.

Il va de soi que nous pourrons, nous l'espérons tous, reprendre notre repas des anciens de fin d'année pour l'année 2021.

Loisirs et Culture

L'association est en sommeil depuis le mois de février 2020 et reprendra ses activités dès que les conditions sanitaires le permettront.

Nous sommes désolés de cette inactivité mais nous privilégions la santé de nos adhérents.

La secrétaire, Arlette FAUGERAS

L'Arbre et l'Eau, arboretum Al Gaullina



Le Lezpédeza et le Cératostigma encore auréolés de leurs fleurs d'un bleu lumineux cèdent peu à peu la place aux couleurs automnales. Les jaunes des sassafras, liquidambers, liriodendron tulipifera et nombreux autres, et le doré des ginkgos biloba, se mêlent aux rouges des érables et autres essences.

Juillet et août ont bénéficié d'une fréquentation proche des années précédentes. Début octobre nous avons eu le plaisir d'accueillir des élèves de 6^{ème} / 5^{ème} d'un lycée corrézien, puis un groupe de jeunes en bac professionnel d'un lycée de la Haute Vienne, pour un parcours pédagogique adapté à leur niveau respectif.



P. CHATEMICHE

Le pays d'art et d'histoire Vézère-Ardoise en 2020

Durant la période de confinement, l'activité du Pays d'art et d'histoire a pu se maintenir grâce à la mise en place du télétravail pour les trois salariés de la structure. Les actions en direction des scolaires ont été suspendues durant cette période, mais elles ont pu reprendre dès le mois de septembre.

Deux nouvelles publications sont parues cet été, une pour les enfants « Explorateurs Orgnac-sur-Vézère », et une pour les adultes « Focus Barrage du Saillant ».

L'exposition « L'aventure du rail » a repris son itinérance dans les communes avec à chaque arrêt un atelier gratuit proposé aux élèves de chaque classe. Le calendrier de l'exposition est disponible sur le site internet du Pays d'art et d'histoire www.vezereardoise.fr

Durant l'été, 35 dates et 58 animations ont été proposées. Elles ont attiré près de 900 participants. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des bénévoles et des personnes ressources qui sont venus prêter main forte à l'équipe de salariés. Parmi les nouveautés de cette année : une nouvelle version de l'escape game de Clairvivre, un cluedo géant à Brive, une visite théâtralisée à Ségur-le-Château et un spectacle sur l'histoire du rail qui complète l'exposition. Le public a répondu massivement présent malgré le contexte sanitaire.

Les Journées Européennes du Patrimoine se sont déroulées les 19 et 20 septembre et ont attiré plus de 120 personnes. Durant ces deux jours, l'équipe du Pays d'art et d'histoire a organisé des visites guidées du barrage du Saillant, une randonnée sur le petit patrimoine de Saint-Bonnet-l'Enfantier, une visite guidée de l'église de Saint-Viance ainsi qu'un circuit vitraux sur les communes de Saint-Cyr-la-Roche, Objat et Voutezac.

Le Pays d'art et d'histoire à Espartignac

L'exposition itinérante « L'aventure du rail » devrait passer à Espartignac en début d'année 2021. Elle retrace l'histoire de la mise en place du chemin de fer dans l'ouest de la Corrèze, et des évolutions que cela a engendré pour le territoire. Les dates de sa venue seront bientôt disponibles auprès de la mairie ou du Pays d'art et d'histoire.

Vézère Ardoise

Coordonnées:

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

Manoir des tours,

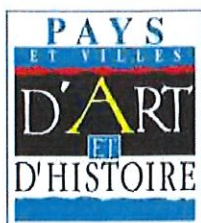
24 rue de la grande fontaine

19240 Allasac

05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr

www.vezereardoise.fr

Rejoignez nous sur facebook : PahVezereArdoise



Infos pratiques et diverses

Association Loisirs et Culture ☎ 06 72 12 47 33 Email : jmf-loisirs-culture-espart@orange.fr

Arboretum Al Gaulhia , Association l'Arbre et l'Eau Mme Paulette CHATEMICHE ☎ 05 55 73 21 53

Gendarmerie ☎ 17 ou 05 55 73 10 09 Pompiers (URGENCES) ☎ 18 ou 112 SAMU ☎ 15

INFIRMIERE LIBERALE Sandrine FROMENTOUX Le Puy la Bleyne ☎ 06 27 48 09 31

COMMERCANTS, ARTISANS ET MICRO ENTREPRISES D'ESPARTIGNAC

Restaurant « Le Dolmen » Le Bourg ☎ 0555988359

Salon de coiffure L' Coiff » Le Bourg ☎ 05.55.73.72.80

Agricentre DUMAS Rond-point des Balladours.....☎ 05.55.98.81.00

Volailles fermières : Mme BEEL Le Bois Lafage☎ 06 87 44 63 86

Vins « Chant d'Ardoise » Mme VERGNE La Borie☎ 06.48.39.11.24

Menuiseries Charpente CAYROU Al Gaulhia☎ 05.55.73.21.85

Couverture SOCCOREZ - Le Cheyrou.....☎ 05.55.73.19.19

MONZAUGE Carrelage- Clément MONZAUGE - Le Baladour ..☎ 06.74.20.93.47 Email : monzauge.carrelage@hotmail.com

La Ferme de Germain - Le Puy la Bleyne☎ 06 29430760

élevage de canards gras, vente de produits à la Ferme - marché d'Uzerche le samedi

Le Relais de la Châtaigne, Pascal LAMICHE et Noémie OUVRARD - Ceyrat 19140 ESPARTIGNAC.☎ 06.83.26.82.93

Site : www.relaisdelachataigne.com



COMMERCES AMBULANTS

Boulangerie VALADE - Uzerche.....☎ 05.55.73.14.37

Boucherie VIALLE - Uzerche.....☎ 05.55.73.12.38

Boucherie LAGE - Uzerche☎ 05.55.73.10.39

Fromagerie PERON - St-Ybard☎.05.55.73.07.48 ou 06 51 90 47 54

Communauté de Communes du Pays d'Uzerche

Place de la Libération 19140 UZERCHE..... ☎ : 05 55 73 26 53 Courriel : communaute-communes-pays-uzerche@wanadoo.fr

Déchetterie La Gane Lachaud UZERCHE ☎ 05 55 98 82 93 Horaires d'ouverture: Lundi au samedi : 8 h 30-12 h / 13h30 - 17 h

Maison de l'enfance du Pays d'Uzerche Les Buges Multi-accueil ☎ 05 55 98 12 55

Courriel : ccpu.ram@orange.fr

Relais Accueil Petite Enfance.....☎ 05 55 97 15 96

Centre de loisirs.....☎ 05 55 97 13 41

Courriel : ccpu.alsh@orange.fr

Permanence hors vacances scolaires : lundi 9h00-11h30 et 14h00-16h30, mardi 9h15-11h30 et 13h45-16h30, jeudi 9h15-11h30 et 14h00-16h30, vendredi 9h15-11h30

Centre Médico-social, Maison du Département - La Borie Blanche UZERCHE

Secrétariat : 8h30-12h30 et 13h30-17h30.....☎ : 05 55 73 00 14 Assistante sociale : Mme CHAUMEIL

Permanences : Uzerche : jeudi 9h-12h Vigeois : mardi 9h30-12h

Vous aimez lire ? Nous vous rappelons qu'à la Mairie d'ESPARTIGNAC un coin bibliothèque est aménagé avec le système de "boîte à livres".



Le concept de la boîte à livres consiste à favoriser un accès à la lecture pour tous et à faire circuler des livres afin qu'ils soient partagés par d'autres personnes.

Vous pouvez prendre un livre et le rapporter une fois lu ou le garder en déposant à la place un de vos propres livres.

Romans, policiers, littérature, ...

une centaine de livres vous attend !

RAPPELS

DIVAGATION CHIENS

Malgré les articles des bulletins précédents et les courriers adressés aux propriétaires concernés, la divagation de certains chiens perdure. **Veillez à les tenir fermés dans vos enclos ou à les promener en laisse.**



BRULER SES DECHETS VERTS

Vous trouverez le texte affiché dans les vitrines de la Mairie. Vous le retrouverez également sur le site internet de la Préfecture à cette adresse :

<http://www.correze.gouv.fr/Politiques-publiques/Nature-et-environnement/Cadre-de-vie-et-nuisances/Usage-du-feu>

Pour les personnes n'ayant pas internet, n'hésitez pas à nous contacter, nous pourrions vous renseigner

BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de jardinage et bricolage utilisant des appareils à moteur (tondeuse, débroussailleuse, ...) ne sont **autorisés qu'aux heures suivantes :**

Jours ouvrables de 8h 30 à 12 et de 14 h 30 à 19 h.

Samedis de 9h à 12 h et de 15 h à 19 h. **Dimanches et jours fériés** de 10 h à 12h.

Extrait issu de l'article 20 de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage consultable dans son intégralité en mairie.

Merci de respecter vos voisins !

MOT DE L'OPPOSITION

Le début de ce mandat est marqué par la crise sanitaire et nous vous espérons en bonne santé.

La commune doit vous montrer son soutien, actualiser le Plan Communal de Sauvegarde et y inclure le risque de pandémie, ce qui n'a pas été fait à ce jour malgré notre demande.

La majorité met toute son énergie à déconstruire un projet pour lequel elle a voté «pour» plusieurs fois: la salle multiculturelle de Ceyrat. Ce projet a été présenté sous le mandat précédent avec la réorientation du legs (2017, votée à l'unanimité). Les termes validés par le tribunal (2019) sont : «création d'un complexe sportif et culturel Louis et Marguerite Noilletas pour favoriser l'épanouissement des élèves de la commune». Cette salle sera un complément au city stade et permettra aux élèves de pratiquer des activités culturelles. En dehors des temps éducatifs, elle pourra être utilisée pour d'autres activités. Cette salle ne se substitue pas à la salle polyvalente, car sa capacité est restreinte.

Ce projet a fait l'objet d'une demande de DETR (une abstention), puis a été mis au budget (unanimité). Le plan de financement a été adopté (unanimité, juin 2019), ainsi que l'engagement de construction. Cette salle est financée par le legs et par des subventions (80%). La charge restant à la commune est très faible. Pourquoi organiser un référendum pour un projet déjà budgété ? Qui sera construit sur un terrain réservé par le PLU (inutilisable pour tout autre projet) ? Qui ne demande aucun prêt ? La commune a engagé des frais (environ 10 000€) qui ne lui seront pas restitués si la construction s'arrête.

Autre point important : l'adressage, préparé sous l'ancienne mandature, est terminé. Les plaques de rues sont posées. C'est important pour les secours, la distribution du courrier et la fibre.

Nous restons à votre écoute et faisons le maximum pour défendre les projets auxquels nous croyons.

Françoise Chatégnier, Jean-François Allanic, Sabine Besse



Liste des Maires successifs au cours du 20ème et 21ème siècle

Période	Identité	Étiquette	Qualité
1885-1902	Eugène BARDON		Rentier
1902-1906	Armand POUMIER		Cultivateur
1906-1908	Léonard ROCHE		Cultivateur
1908-1919	Henri NOUBETAS		Propriétaire cultivateur
1919-1925	Pierre DEMICHEL		Propriétaire cultivateur
1925-1929	Henri NOUBETAS		Propriétaire cultivateur
1929-1935	Pierre DEMICHEL		Propriétaire cultivateur
1935-1941	Henri NOUBETAS		Propriétaire cultivateur
1941-1944	André MARGUINAL		Délégation spéciale du Régime de Vichy
1944	Louis GOUMI		Délégation spéciale du Régime de Vichy
1944 - Mai 1953	François LACHAUD		Délégation spéciale du Régime de Vichy
Mai 1953 - Mars 1977	Henri REYROLLE		Agriculteur, décédé
Mars 1977 - Mars 1989	René CHAUBECH	PCF	Professeur de musique
Mars 1989 -1990	Michel JUGE		Dircteur d'agence bancaire, décédé
1990—Mars 2001	Michel MURY		Retraité, Maire honoraire, décédé
Mars 2001—Mars 2008	Daniel ESMOINGT		Sculpteur, décédé
Mars 2008 - Avril 2014	Jean-Paul PALAYRET		Ingénieur honoraire SNCF
Avril 2014—Juillet 2020	Françoise CHATEGNIER	PCF	Retraitée
Depuis Juillet 2020	Jean-Michel FAUGERAS		Retraité

(Source : site internet Wikipedia)